

Quels sont les objectifs de l'action ?

Un accompagnement bref et ciblé, pour permettre au candidat de **sortir des situations bloquées qui lui prennent beaucoup d'énergie et freinent son employabilité** et pour lesquelles différentes tentatives de solution sont restées sans effet.

10 entretiens maximum espacés de 2 à 4 semaines pour **lever un ou plusieurs freins périphériques à l'emploi** et permettre ensuite au conseiller prescripteur de reprendre la main pour la réussite de l'accompagnement vers l'emploi durable.

Notre équipe s'appuie sur de **l'approche systémique de l'école de Palo Alto** ; une approche qui s'intéresse aux interactions entre les différents éléments (personnels et / ou professionnels) d'un système donné (l'individu, sa famille, son entourage, son environnement, etc.). Intervenir avec l'approche systémique de l'école de Palo Alto, c'est aider un individu à résoudre un problème, lui permettre de développer de nouvelles compétences relationnelles et d'interaction avec son environnement, l'encourager à se positionner et à faire de nouveaux choix en connaissance de cause.

Pour qui ?

Demandeur d'emploi :

- Engagé dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi de droit commun, IED, IER, etc. et disposant d'un référent.
- Résidant à Lyon avec une large priorité aux habitants des QPV

Quelles sont les modalités d'orientation ?

L'orientation peut se faire à l'initiative du conseiller référent ou du candidat lui-même.

- Le conseiller référent est invité à compléter une demande d'orientation sur : www.elantiel.com/resolv.
- Le candidat, quant à lui, prend contact par mail à resolv@elantiel.com

Toute orientation fait systématiquement l'objet de l'établissement d'une **fiche de liaison**.

Il s'agit d'établir un accord explicite sur les objectifs / attentes du conseiller prescripteur et de recueillir les informations sur le contexte du candidat et ce qui a été mis en œuvre pour l'aider le cas échéant.

Dans le cas où le candidat est lui-même à l'initiative de la demande, il peut choisir que sa problématique reste confidentielle et ne soit évoquée qu'avec l'intervenant RESOLV'. Cependant, **son conseiller reste prescripteur** dans le sens où il donne son accord de principe pour l'action et qu'il est tenu au courant de la progression, du retour du bénéficiaire dans l'accompagnement initial et des éventuelles conséquences de l'action sur l'accompagnement à l'emploi.

Si les critères d'éligibilité sont respectés et les objectifs de la candidature sont en adéquation avec l'action, l'intervenant RESOLV' contacte le candidat.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Rencontre initiale (entretien 1h) :

Cet entretien a lieu entre le candidat et l'intervenant RESOLV' :

- Le candidat réalise une exposition générale de la problématique et de ce qu'il a mis en place, lui et/ou son entourage, pour y répondre.
- L'intervenant RESOLV expose les modalités de l'action et questionne la situation qui pose problème.
- Il s'agit d'établir un accord explicite sur les objectifs / attentes du candidat.

L'intervenant aide à la définition d'axes de travail et d'indicateurs d'évaluation et à la construction des objectifs pour la personne accompagnée.

Cette étape très stratégique de questionnement peut dans certains cas suffire. Le plus souvent, l'accompagnement se poursuivra par 3 à 8 séances.

Séances suivantes (maximum 8 entretiens de 45 min) :

Les séances sont réalisées toutes les 2 à 4 semaines de façon à permettre à la personne accompagnée de mettre en place des expériences, des stratégies, des techniques.

En effet, entre chaque séance, il est proposé à la personne accompagnée de réaliser des tâches de réflexion, d'observation et d'action pour lui permettre de modifier sa perception de la situation ou au contraire de la renforcer.

Ces séances se déroulent comme suit :

- Construction de la problématique et élaboration des objectifs

Questionnement selon l'approche interactionnelle : vision de la situation, descriptif des relations avec l'entourage (professionnel ou personnel), objectivation du changement, compréhension du fonctionnement des systèmes. Repérage des rituels relationnels, des tentatives de solution déployées par rapport aux situations à changer. Définition des axes de travail et premières tâches de réflexion, observation et action.

- Mise en œuvre des stratégies

La personne accompagnée se voit proposer de faire des expériences correctrices dans ses relations en prenant en compte les éléments qui caractérisent ses systèmes d'appartenance (limites, marges de manœuvre).

Traitement de ces expériences (nouvelles postures) et de leurs plus-values.

L'intervenant s'adapte à son interlocuteur et les tâches proposées tiennent compte de ses capacités.

- Consolidation des changements

Un changement ne devient capitalisable que s'il est consolidé. Pour adopter durablement de nouveaux comportements et de nouvelles postures, la personne accompagnée doit avoir pris conscience de la manière dont elle peut s'y prendre pour maintenir le changement obtenu.

Entretien de bilan (1h) :

Il s'agit d'une réunion tripartite entre la personne accompagnée, son conseiller référent et l'intervenant RESOLV' :

- Mise en exergue des évolutions et des résultats positifs sur la situation
- Perspectives pour le retour à l'accompagnement vers l'emploi

Résolv'

Une pratique supervisée

Les intervenants RESOLV ont toutes et tous suivi le parcours de formation certifiant à l'approche systémique de l'école de Palo Alto délivré par Elantiel. Ils sont par ailleurs supervisés par l'un de nos formateurs experts en approche systémique de l'école Palo Alto.

Bilan annuel de l'action

En fin d'année, une réunion rassemblera les prescripteurs, les intervenants RESOLV' et les représentants des financeurs pour dresser le bilan annuel de l'action, tant en terme quantitatif qu'en terme qualitatif.

Conçue comme un observatoire, l'action permettra par ailleurs de recueillir des données chiffrées sur les freins périphériques à l'emploi qui seront présentées lors du bilan annuel de l'action.

Pour nous contacter, une seule adresse : resolv@elantiel.com